



**PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE
DVELOPPEMENT
Bureau de Sao Tomé et Principe**

**EVALUATION A MI-PARCOURS DU PORTEFEUILLE
LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ DU PROGRAMME
DE PAYS (CPD) 2012 - 2016**

RAPPORT FINAL

15 janvier 2015

Par :
Baba TOP, Consultant international, chef de mission
Albertino da Boa Morte FRANCISCO, Consultant national

Sommaire

Acronymes.....	3
Résumé exécutif.....	4
Introduction	6
1. Contexte de l'évaluation	6
2. Objectifs de l'évaluation.....	6
3. Résumé de la méthodologie.....	7
I. Contexte de mise en œuvre du programme	8
1.1 Contexte politique	8
1.2 Contexte économique.....	8
1.3 Contexte social.....	9
II. Présentation du programme de Pays 2012-2016	9
2.1 La composante Réduction de la pauvreté et atteinte des OMD.....	10
III Analyse de la pertinence du programme par rapport à ses référentiels : OMD, PA-UNDAF, PS PNUD 2014-2015, DSRP, Agenda post 2015	11
IV Analyse des progrès vers les produits du CPD.....	12
4.1 Composante Réduction de la pauvreté et atteinte des OMD	13
V. La revue de l'exécution financière du Programme	14
VI Evaluation des avantages et bénéfices produits par les projets et programmes, appropriation et durabilité.....	15
VII Contraintes, difficultés et opportunités dans l'exécution des plans annuels	15
7.1 Contraintes et difficultés dans la mise en œuvre des plans de travail	15
7.2 Facteurs favorables à la mise en œuvre des plans de travail annuels	16
7.3 Propositions de leçons à prendre en compte	16
VIII Evaluation de l'étendue et de l'efficacité du plaidoyer entrepris en direction des partenaires	16
IX Evaluation des efforts réalisés en termes de mobilisation de ressources et de création de partenariats.....	16
10.1 Stratégies et Objectifs du CPD	17
10.2 La mise en œuvre du CPD.....	18
10.3 Le suivi de la mise en œuvre du CPD	18
XI Leçons apprises concernant les bonnes et mauvaises pratiques dans la réalisation des produits et des activités.....	18
11.1 Les bonnes pratiques.....	18
11.2 Les mauvaises pratiques	19
XII Propositions de pistes de programmation pour le prochain cycle du CPD.....	19
XIII Recommandations.....	20
XIV CONCLUSION.....	22
Annexe 1 : Tableau d'exécution physique du programme	23
Annexe 2 : Tableau d'exécution financière du programme.....	24
Annexe 3 : Guides d'entretien.....	25
Annexe 4 : Liste des personnes rencontrées.....	26
Annexe 5 : Liste de présence - Présentation du rapport de l'évaluation mi-parcours du CPD 2012-2016.....	27

Acronymes

ALMA : Alliance des dirigeants africains contre le paludisme

ARV : Anti Rétro viraux

BAD : Banque Africaine de Développement

BADAP : base de données de l'activité parlementaire

CPD : Country Programme Development

CEN : Commission Nationale Electorale

CNE : Centre National des Endémies

CPAP : Plan d'Action du Programme de Pays

DOT : Directly Observed Treatment, Short-course

DSRP : Document Stratégique de Réduction de la Pauvreté

FEM : Fonds pour l'environnement mondial

IDH : Indice de développement humain

IST : Infections sexuellement transmissibles

OASTP : Ordre des Avocats de Sao Tomé et Principe

OEV : Orphelins du VIH/SIDA

MDR-TB: Multi drug resistant tuberculosis

MICS : Enquête à Indicateurs Multiples

OMD : Objectifs Millénaires de Développement

OMS : Organisation Mondiale de la Santé

ONG : Organisation non gouvernementale

PA UNDAF : Plan d'Action UNDAF

PALOP : Pays Africains de Langue Officielle Portugaise

PIC : Police d'Investigation Criminelle

PNLS : Programme National de Lutte contre le Sida

PNUD : Programme des Nations unies pour le développement

PTME : Prévention de la transmission mère enfant

PVVIH : Personne vivant avec le VIH

RNDH : Rapport National sur le Développement Humain

SIDA : Syndrome d'Immuno Déficience Acquise

SNRP : Stratégie nationale de réduction de la pauvreté

SNU : Système des nations Unies STP :

STP : Sao Tomé et Principe

UNDAF : Plan Cadre des Nations Unies pour l'Aide au Développement

VIH : Virus de l'Immunodéficience Humaine

Résumé exécutif

1. Rappel sur le programme

Le CPD 2012-2016 est un instrument de coopération entre Sao Tomé et Príncipe et le Système des Nations Unies. Il a été signé par les deux parties en Décembre 2011. Il facilite la mise en œuvre du Plan d'Action du Plan Cadre des Nations Unies pour l'Assistance au Développement (PA-PNUAD). Ce faisant, il contribue à la réalisation des priorités et stratégies exprimées dans la Stratégie Nationale de Réduction de la Pauvreté de deuxième génération (SNRP II) et de son Plan d'Action Prioritaire (PAP) 2013-2016.

La composante lutte contre la pauvreté de ce CPD 2012-2016, telle que pour les autres deux est orientée vers l'atteinte des résultats de l'UNDAF.

2. But et Objectifs de l'évaluation

En tant qu'une exigence du manuel des procédures de gestion des programmes et projets du PNUD, elle vise à analyser l'état de réalisation des produits et résultats escomptés de cette composante, tels que définis dans le PA-UNDAF et le CPD, analyser les problèmes liés à la non atteinte de certains résultats et tirer des leçons, tant au niveau de la partie nationale que du PNUD, pour améliorer sa mise en œuvre sur la période restante et la prochaine programmation.

3. Approches et méthodologie d'évaluation

En début de la mission, un briefing avec la Direction du PNUD a permis d'assurer une compréhension commune des TDR par toutes les parties prenantes et de s'accorder sur la démarche et les outils d'investigation des consultants. Y faisant suite, une note d'orientation traitant de la compréhension commune et des approches de la mission a été produite, et deux guides d'entretien élaborés, ainsi que le calendrier de la mission et le plan provisoire de rédaction du rapport, pour l'ensemble des portefeuilles du CPD dont celui de la lutte contre la pauvreté.

Cette évaluation s'est appuyée sur deux principales sources de données : la revue documentaire et les entretiens individuels ou en focus groupe.

Une réunion de synthèse avec le PNUD et la partie nationale a été organisée sur les résultats provisoires du rapport préliminaire pour recueillir leurs avis et commentaires qui serviront à produire le rapport final pour l'ensemble du CPD et pour ses différents portefeuilles.

L'évaluation a été limitée par la durée du temps imparti, le peu de rapports de suivi ou de revue disponibles sur les projets et les changements intervenus dans les structures nationales de mise en œuvre au cours de la mission de terrain, à la suite de l'installation du nouveau gouvernement issu des dernières élections.

4. Les principaux résultats de l'évaluation.

Le CPD est aligné sur le PA-PNUAD dont il est un instrument de mise en œuvre. Il contribue à la réalisation de 3 des 8 OMD. Bien qu'élaboré avant le Plan stratégique 2014 -2017 du PNUD, il en épouse les trois domaines de concentration de ses activités, notamment: la

Gouvernance démocratique, la Réduction de la pauvreté et atteinte des OMD et l'Environnement et développement durable. Il est cohérent avec la SNRP II et son PAP 2013-2016 dont elle participe à la réalisation des priorités et des objectifs. Il est également en ligne avec l'agenda post 2015 de Sao Tomé et Principe.

Des progrès substantiels sont notés dans la mise en œuvre du programme, à mi-parcours.

5. Les principales recommandations, à l'issue de l'évaluation à mi-parcours pour cette composante (Lutte contre la Pauvreté/Atteinte des OMD) sont les suivantes :

Pour le Gouvernement :

- (i) Préparer et produire régulièrement les rapports de suivi de la SNRP
- (ii) Diminuer les rotations dans les structures nationales de mise en œuvre des projets (dissocier les dimensions politiques et techniques)

Pour le PNUD :

- (i) Mieux prendre en compte la dimension genre dans les activités des produits du programme
- (ii) Appuyer le Système National Statistique
- (iii) Appuyer le mécanisme de suivi du DSRP
- (iv) Appuyer la préparation des rapports de suivi et d'évaluation de la SNRP2
- (v) Préparer les plans de travail pour les faire signer en tout début d'année
- (vi) Mettre en place un mécanisme de suivi du CPD
- (vii) Renforcer la dimension genre dans les projets et programmes du CPD

Pour le Gouvernement et le PNUD:

- (i) Mettre en place une véritable stratégie de pérennisation des acquis, à mettre en œuvre dans la durée.

Introduction

1. Contexte de l'évaluation

Le Programme de Pays du PNUD (CPD) 2012-2016 à Sao Tomé et Principe (STP) a été élaboré sur la base des priorités définies dans la Stratégie Nationale de Réduction de la Pauvreté (SNRP I) 2002-2015. Il constitue, en tenant compte des avantages comparatifs du PNUD et des enseignements tirés de la coopération passée, un des instruments de mise en œuvre sur le plan d'action de l'UNDAF (PA-UNDAF) 2012-2016. Son objectif est de contribuer principalement à l'atteinte d'un des quatre effets du PA-UNDAF :

- Effet 2 : D'ici 2016, les populations, notamment les jeunes et les femmes, ont davantage accès aux ressources productives en vue de la réduction de leur vulnérabilité.

A l'instar des autres deux domaines du CPD 2012-2016, dans l'élaboration des produits du domaine de la lutte contre la pauvreté, le PNUD prend en considération la dimension Genre, l'approche Droits Humains, la Gestion axée sur les résultats, l'environnement et le renforcement des capacités.

Comme indiqué dans les modalités de suivi-évaluation, tenant compte des mécanismes définis par le Plan d'Action de l'UNDAF et en conformité avec les règles du PNUD, le gouvernement de STP et le PNUD ont convenu de réaliser l'évaluation à mi-parcours du Programme de Pays (CPD) en même temps que celle des portefeuilles :

- (i) Gouvernance démocratique,
- (ii) Réduction de la pauvreté et atteinte des OMD,
- (iii) Environnement et développement durable.

2. Objectifs de l'évaluation

L'évaluation à mi-parcours vise à :

- i) Apprécier l'état de réalisation des produits et résultats escomptés, tels que définis dans le PA-UNDAF et le CPD,
- ii) Analyser les problèmes liés à la non atteinte de certains résultats et tirer des leçons, tant au niveau de la partie nationale que du PNUD, pour améliorer la mise en œuvre de cette composante au sein du Programme de Pays 2012-2016 sur la période restante et la prochaine programmation du PNUD.

Plus spécifiquement, l'évaluation à mi-parcours, portera, comme indiqué dans les termes de référence, sur :

- i) la pertinence des produits du Programme de Pays et du PA-UNDAF 2012-2016 et de leurs indicateurs au regard de l'effet 2 de l'UNDAF et des priorités nationales ;
- ii) la pertinence de l'alignement de cet effet et des produits du CPD 2012-2016 à ceux du nouveau plan stratégique du PNUD 2014-2017 ;

- iii) les progrès des produits du Programme du portefeuille de Lutte contre la Pauvreté ;
- iv) la pertinence des activités réalisées à travers ce domaine d'intervention, des Plans Annuels de Travail, du Programme de Pays et des indicateurs pour les cibles retenues ;
- v) l'analyse de durabilité institutionnelle, économique, financière et environnementale ;
- vi) l'analyse des contraintes, difficultés et opportunités rencontrées dans l'exécution des plans de travail ainsi que des propositions de solutions et de leçons à tirer ;
- vii) l'étendue et l'efficacité du plaidoyer entrepris en direction des partenaires, la gamme des moyens déployés pour atteindre ces groupes, les ressources allouées pour le faire, y compris en matière de communication ;
- viii) l'évaluation des efforts réalisés en termes de mobilisation de ressources et de création de partenariats ;
- ix) l'appréciation des modes opératoires (gouvernance et transparence des structures de mise en œuvre des programmes et projets du domaine Lutte contre la Pauvreté) ;
- x) les leçons apprises concernant les bonnes et mauvaises pratiques dans la réalisation des produits et des activités, en lien avec l'effet 2 de l'UNDAF et avec la contribution des partenaires stratégiques et financiers ; ainsi que les bonnes et mauvaises pratiques au plan des arrangements institutionnels et du cadre de gestion ;
- xi) des recommandations relatives à des opportunités de programmation conjointe, de mobilisation de ressources et de partenariats au sein du SNU et avec des partenaires bi et multilatéraux ;
- xii) des propositions de pistes au gouvernement et au PNUD dans l'identification de nouvelles opportunités de programmation pour le prochain cycle et l'identification de nouvelles sources de mobilisation de ressources et de nouveaux partenariats stratégiques pour le domaine de la Lutte contre la Pauvreté.

3. Résumé de la méthodologie

La méthodologie a consisté en :

- i) une analyse documentaire principalement de : (i) l'UNDAF et du PA-UNDAF, (ii) le CPD, (iii) les plans de travail annuels et des rapports d'activités des projets/programmes, (iv) de la SNRP 2012-2016 et son PAP 2013-2016, (v) du plan stratégique du PNUD 2014-2017 ;
- ii) un examen des documents postés sur le site Web du PNUD ;
- iii) des entretiens avec les responsables et les chargés de programmes, les coordonnateurs et experts nationaux des programmes et projets, les responsables des ministères, administrations et organisations de la société civile bénéficiaires des appuis du PNUD, en matière de Lutte contre la Pauvreté ;
- iv) des visites ciblées sur le terrain.

La collecte des informations a été faite en utilisant les outils que sont :

- i) La revue documentaire pour laquelle des fiches de lecture ont été élaborées pour permettre une exploitation judicieuse des documents par les consultants.
- ii) Le guide d'interview non structuré destiné à la collecte des informations d'ordre qualitatif. Un guide d'entretien a été élaboré à cet effet respectivement pour les responsables de projet du PNUD et pour les structures de mise en œuvre (Annexe N° 3)
- iii) L'observation participative.

Outre l'introduction et la conclusion, le rapport est articulé autour des chapitres. Le premier chapitre procède à un état des lieux du contexte de mise en œuvre du portefeuille Lutte contre la Pauvreté au sein du Programme. Le deuxième chapitre fait une présentation de la composante alignée au CPD. Le troisième analyse sa pertinence par rapport aux documents de référence du pays et du PNUD. Le quatrième chapitre examine les progrès réalisés dans la mise œuvre de la composante. Le cinquième chapitre passe en revue l'exécution financière du portefeuille relativement aux autres composantes du Programme. Le sixième chapitre traite des difficultés rencontrées et des opportunités dans l'exécution des plans annuels. Le septième chapitre fait une évaluation du plaidoyer entrepris en direction des partenaires. Le neuvième chapitre évalue les efforts réalisés dans la mobilisation des ressources. Le dixième chapitre examine les modes opératoires de mise en œuvre du CPD. Le onzième chapitre tire les leçons apprises dans la réalisation des produits et des activités du portefeuille en analyse. Le douzième chapitre esquisse des pistes de programmation pour le prochain cycle du CPD. Le treizième chapitre propose des recommandations visant l'amélioration de la mise en œuvre de la composante Lutte contre la Pauvreté relativement au CPD actuelle et la préparation du futur produit de la Lutte contre la Pauvreté pour le CPD 2017-2021.

I. Contexte de mise en œuvre du programme

Sao Tomé et Príncipe est un archipel de 1001 km², situé au large des côtes d'Afrique Centrale, à environ 300 km du Gabon. Il est caractérisé par un relief très escarpé. Selon le dernier recensement, sa population est évaluée en 2012 à 178 739 habitants, dont 50,3% de femmes et 49,7% d'hommes. Elle est relativement jeune, 61% ayant moins de 25 ans. Elle est essentiellement urbaine, 67% vivant en milieu urbain contre 33% en milieu rural. La croissance démographique est estimée à 2,5% en 2012.

1.1 Contexte politique

Depuis l'instauration du multipartisme, en 1990, les élections présidentielles, législatives et municipales sont régulièrement tenues. Les dernières élections couplées, législatives et locales se sont déroulées en octobre 2014. La vitalité politique débouche parfois sur une certaine instabilité politique chronique, avec des renversements de gouvernement comme celui intervenu en décembre 2012 à la suite d'un vote de défiance de l'Assemblée Nationale. Le CPD a ainsi, à mi-parcours, été mis en œuvre sous l'auspice de trois gouvernements.

En matière de gouvernance, l'indice Mo Ibrahim de la gouvernance en Afrique classe STP au 12e rang sur 52 pays en 2014, avec un indice de 59,7. STP a obtenu ses meilleures notes pour les indicateurs « sécurité nationale » et « santé », avec respectivement 94,9 et 77,0. Ses plus mauvaises notes sont relatives aux indicateurs sur « les infrastructures » (30,2), « la gestion publique » (38,5) et « la redevabilité » (42,3). L'indice de la perception de la corruption dans le monde de Transparency International a classé STP au 76e rang sur 174 pays, en 2014.

1.2 Contexte économique

En raison de son insularité, de son orographie accidentée et de la taille de sa population, les coûts de transactions y sont élevés. L'économie de Sao Tomé et Príncipe reste très vulnérable aux chocs exogènes. Elle est fortement dépendante de l'aide extérieure, qui finançait plus de

93 % des dépenses d'investissements inscrites au budget de l'État pour 2013. Le taux de croissance a plafonné à 4% en 2012 et en 2013. Il est projeté à 5,5% en 2014¹.

Depuis l'arrimage, en janvier 2010, de la monnaie nationale à l'Euro, et le maintien d'une discipline budgétaire, le taux d'inflation a continué à baisser pour s'établir à 10,4% en 2012 et 8,0% en 2013 contre 11,3% en 2011. Il est projeté à 7,1% en 2014. Cette décélération de l'inflation ne manque pas d'avoir un impact positif sur la réduction de la pauvreté.

La discipline budgétaire a entraîné également une diminution du solde primaire reflétant les efforts fournis pour accroître les recettes fiscales et comprimer les dépenses publiques. Les recettes fiscales ont représenté 15,3% du PIB en 2012 et 16,9% en 2013 alors que les dépenses ont été de l'ordre de 44,3% en 2012 et 39% en 2013. Le déficit budgétaire primaire a ainsi baissé à -10,2% en 2012 et -6,9% en 2013. Il est projeté -6,4% en 2014².

Les performances économiques du pays ont été jugées satisfaisantes par le Fonds monétaire international (FMI), dans le cadre de la deuxième revue au titre de la facilité élargie de crédit (FEC) 2012-15, conclue en septembre 2013. Le revenu brut national par habitant ayant dépassé trois années de suite le seuil de 1205 USD, Sao Tomé et Príncipe a été classé par la Banque Mondiale comme pays à revenu intermédiaire.

1.3 Contexte social

Le Rapport sur le Développement Humain, d'octobre 2014, place STP au 142e rang sur 187 pays classés dans l'indice de développement humain du PNUD (IDH), le faisant passer de la catégorie des pays à développement humain faible à celle des pays à développement humain moyen. Ce progrès découle notamment des résultats réalisés dans les domaines de l'éducation et de la santé. Le taux net de scolarisation (99,56%) ainsi que celui d'achèvement du cycle primaire (99,14%) sont proches de la cible OMD et la parité filles/garçons est déjà atteinte dans le cycle primaire. Le taux de mortalité juvénile a été, en 2012, de 53 décès pour 1000 naissances vivantes tandis que le taux de mortalité maternelle a été de 58 décès pour 100 000 naissances vivantes. Ce dernier taux semble être remonté, en 2013, à 78,4 décès pour 100 000 naissances vivantes. Cette évolution due essentiellement à la sensibilité du ratio au dénominateur, en raison de la taille réduite de la population, n'en pose pas moins la question de la fragilité des résultats et de la durabilité des acquis qu'il faut savoir conforter. Par ailleurs, si le taux de prévalence du VIH/SIDA est faible, il plafonne toutefois depuis 2011 à 1,5%.

II. Présentation du programme de Pays 2012-2016

Le Document de Programme de Coopération (CPD) a été finalisé en 2011. Il a été élaboré sur la base des priorités définies dans le document de stratégie et de réduction de la pauvreté ainsi que des engagements pris par les Nations Unies au niveau du Plan-cadre des Nations Unies pour l'Aide au Développement (PNUAD) 2012-2016, dont il constitue lui-même instrument de mise en œuvre. L'agencement de la composante Lutte contre la Pauvreté du programme vise à atteindre l'effet 2 de l'UNDAF :

¹ Source : FMI, décembre 2013

² Source : FMI, décembre 2013

Effet 2 : D'ici 2016, les populations, notamment les jeunes et les femmes, ont davantage accès aux ressources productives en vue de la réduction de leur vulnérabilité.

2.1 La composante Réduction de la pauvreté et atteinte des OMD.

Elle vise 3 produits qui participent à l'atteinte de l'Effet 2 :

- Produit 2.1 : Le Gouvernement et les collectivités locales disposent et mettent en œuvre des politiques et stratégies de développement.
- Le produit 2.2: Les populations vulnérables, notamment les personnes vivant avec le VIH et les personnes affectées y compris les OEV, femmes enceintes, adolescents et jeunes utilisent davantage des services de prévention de lutte contre le Paludisme, le VIH/SIDA et la Tuberculose
- A ces produits repris du Plan d'Action du PNUAD, le CPD a ajouté un troisième : *Le système national de statistique est capable de produire de manière régulière des données statistiques fiables (produit 2.3)*

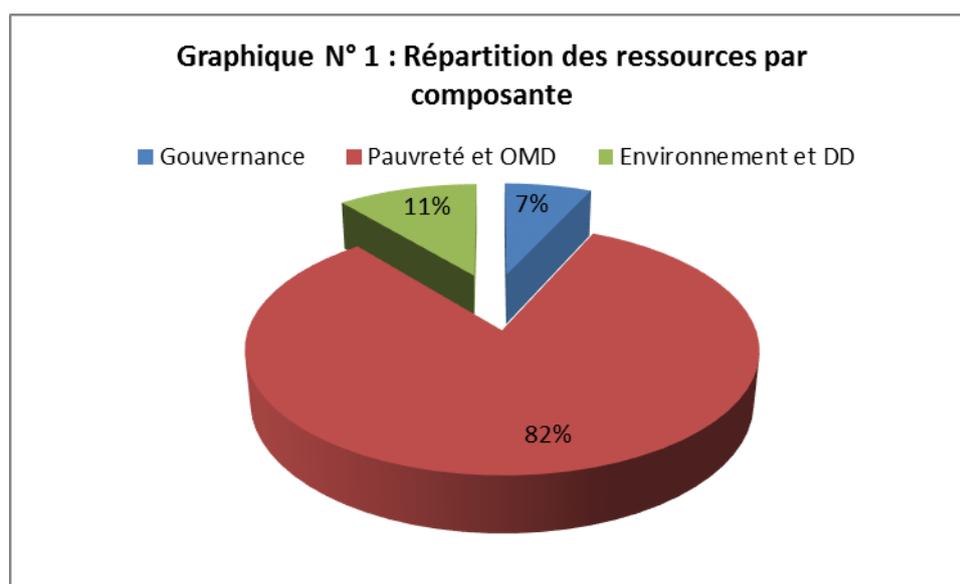
Ils sont mis en œuvre à travers 12 projets et sont mesurés par 4 indicateurs de résultat.

Tableau N° 1 : Programmation des ressources par composante en millier de dollar US

Composantes	PNUD	Autres	Total	En %
Réduction de la Pauvreté et atteinte des OMD	700	17500	18200	82,4

Source : Calculés à partir du cadre de résultats et d'allocation des ressources du CPD, mars 2011

82% des ressources du CPD ont été prévues pour la composante *Lutte contre la pauvreté et atteinte des OMD*. Les importantes ressources allouées à la composante Lutte contre la pauvreté et atteinte des OMD sont dues en partie à son fort contenu en achats de matériels (équipements, médicaments, etc.).



Source : Calculés à partir du cadre de résultats et d'allocation des ressources du CPD, mars 2011

III Analyse de la pertinence du programme par rapport à ses référentiels : OMD, PA-UNDAF, PS PNUD 2014-2015, DSRP, Agenda post 2015

Le programme, dans son ensemble, est dans la ligne avec les Objectifs du Millénaire pour le Développement, pour répondre directement à au moins trois de ces objectifs, en particulier l'OMD 1 (Réduction de la pauvreté), l'OMD 6 (Lutte contre le VIH/SIDA, le paludisme et d'autres maladies) et l'OMD 7 (l'assurance d'un environnement durable).

Tableau N° 2 : Synthèse de la pertinence du CPD par rapport à ses référentiels

CPD	Effet UNDAF	SNRP2 2012-2016	Agenda Post post 2015	Plan stratégique PNUD 2014-17
Composante Réduction de la pauvreté et atteinte des OMD.	2. D'ici 2016, les populations, notamment les jeunes et les femmes, ont davantage accès aux ressources productives en vue de la réduction de leur vulnérabilité.	Axe 2 : Promotion de la croissance économique durable et intégrée	Une croissance économique soutenue, l'accès à des emplois décents, la sécurité alimentaire et nutritionnelle, une plus grande utilisation de l'océan pour stimuler le développement, des infrastructures favorisant le développement, une égalité de chance entre les deux îles	L'adoption de modes de développement durable
	3. D'ici 2016, les populations les plus vulnérables utilisent davantage les services sociaux de base décentralisés et participent à leur gestion.	Axe 3 : Développement du capital humain et amélioration des services sociaux de base Axe 4 : Renforcement de la cohésion et protection sociale	Une éducation de qualité accessible à tous, un système de soins de santé pour une couverture nationale de qualité, une protection sociale en faveur des populations les plus vulnérables	

Il y a une forte corrélation entre le CPD et le PA-UNDAF, étant donné que ses trois composantes, dont celle la Lutte contre la Pauvreté, sont tirées directement du PA-UNDAF, de même que les produits qui concourent à leur atteinte.

Bien que le CPD ait été préparé avant, sa composante *Réduction de la pauvreté* rencontre deux des trois secteurs d'activités de concentration du Plan Stratégique du PNUD pour 2014-2017 que sont « *l'adoption de modes de développement durable* » et « *le renforcement de la résilience* ».

En ligne avec le CPD et le DRSP II, la composante Lutte contre la Pauvreté contribue à la réalisation d'un des quatre axes stratégiques : *Développement du capital humain et amélioration des services sociaux de base*.

La composante 2 est en cohérence avec l'aspiration nationale d' « *une croissance économique soutenue, un accès à des emplois décents, une sécurité alimentaire et nutritionnelle, une plus grande utilisation de l'océan pour stimuler le développement, des infrastructures favorisant le développement, une égalité de chance entre les deux îles* ».

IV Analyse des progrès vers les produits du CPD

L'examen des progrès vers l'atteinte des produits repose sur le cadre de résultats et d'allocation des ressources, annexé au CPD. Elle s'appuie sur les plans de travail annuels des

projets du CPD, les rapports de suivi des résultats de l'UNDAF pour les années 2012 et 2013, le rapport d'évaluation du CPD pour l'année 2013. La mesure des progrès du CPD a aussi tiré parti des informations contenues dans le rapport d'évaluation à mi-parcours de l'UNDAF 2012-2016. Cette analyse documentaire a été complétée par des entretiens croisés avec les responsables des projets du PNUD et les structures nationales de mise en œuvre de la composante Lutte contre la Pauvreté.

4.1 Composante Réduction de la pauvreté et atteinte des OMD

Produit 2.1 : Le Gouvernement et les collectivités locales disposent et mettent en œuvre des politiques et stratégies de développement.

Dans le cadre des projets « *Appui au mécanisme de planification à moyen et long termes* » et « *Phase II - Appui aux OMD 2009-010 (Agenda post 2015)* », le PNUD a soutenu l'élaboration de la SNRP2 II, terminée en janvier 2012 ainsi que la préparation du PAP 2013-2016 finalisé en septembre 2013. Il a aussi assisté Sao Tomé et Príncipe dans la préparation et l'organisation, en juillet 2013, d'une réunion avec les partenaires au développement, autour du PAP 2013-2016. Cette réunion a été suivie d'une série de consultations sectorielles entre STP et les partenaires techniques et financiers (PTF), dans les secteurs de l'éducation, de la santé et de l'environnement.

Dans le cadre de mêmes projets, le PNUD a aidé à la finalisation du profil de la pauvreté, achevé en janvier 2012. Il a appuyé la préparation et la publication du Troisième rapport national des OMD, en juillet 2014. Il a soutenu la préparation du premier forum des économistes de São Tomé et Príncipe, tenu en mai 2014 à São Tomé sur les thèmes : (i) le commerce et l'emploi, (ii) la réforme des finances publiques, (iii) le tourisme et développement, (iv) les ressources de la terre et de la mer. Il continue, avec UNFPA et l'UNICEF, d'appuyer, le développement et la mise à jour de STPinfo.

Le PNUD a aussi appuyé la consultation nationale qui s'est déroulée en mai/juin 2013 pour identifier les aspirations nationales à prendre en considération dans l'agenda de développement post 2015 de Sao Tomé et Príncipe. Cette consultation dont le processus a été participatif et inclusif a impliqué plus de 220 personnes³ comprenant le procureur Général de la République, les Chefs militaires et paramilitaires et des représentants de l'Assemblée Nationale, du Gouvernement, de la Cour Suprême et du Conseil Constitutionnel, de la Cour des Comptes, de la Banque Centrale, de l'Administration centrale, du secteur privé, des partis politiques, des églises, des ONG, des banques et assurances, des syndicats, des assemblées et gouvernements régionaux et de la société civile. Ont aussi été consultées les ambassades.

Les principales aspirations des Sao Toméens issue de cette consultation sont notamment (i) une bonne gouvernance articulée autour d'un Etat fort et d'une démocratie plus forte, d'une stabilité politique, d'une justice fonctionnelle et accessible à tous, d'un pouvoir régional et local effectif et d'une société civile active et responsable; (ii) Une croissance économique soutenue, l'accès à des emplois décents, la sécurité alimentaire et nutritionnelle, une plus grande utilisation de l'océan pour stimuler le développement, des infrastructures favorisant le développement, une égalité de chance entre les deux îles; un rôle plus important dans le processus de développement ; (iii) une éducation de qualité accessible à tous, un système de

³ Rapport de la consultation Nationale – Agenda de Développement post 2015, Sao Tomé et Príncipe, PNUD, 2013

soins de santé pour une couverture nationale de qualité, une réforme de la protection sociale prenant en compte les populations les plus vulnérables ; (iv) un environnement sain et une plus grande protection du littoral, l'égalité des sexes et l'équité effective et la sécurité.

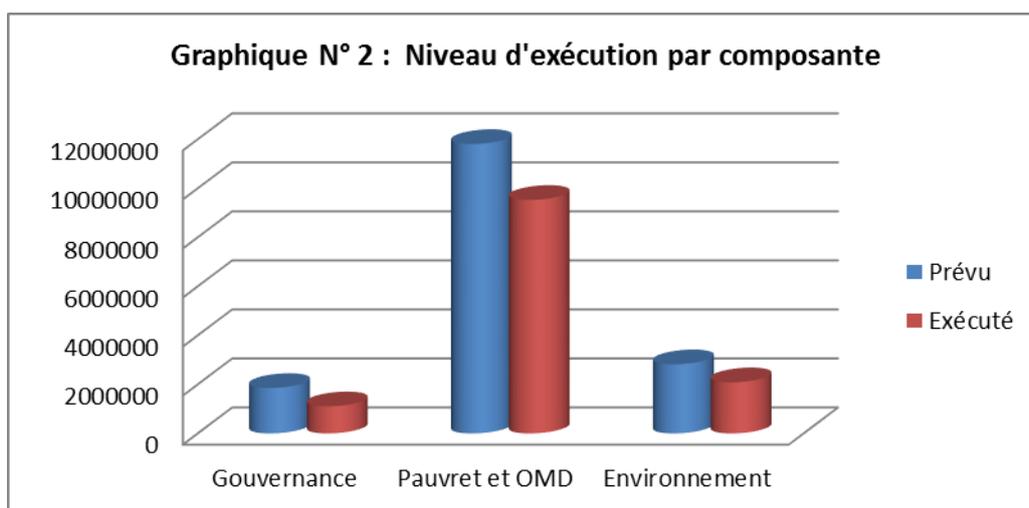
A la suite de cet exercice, le PNUD a aidé Sao Tomé et Príncipe à définir une vision de son développement à long terme inspirée par les aspirations pour l'Agenda post 2015 et à en décrire le cheminement à travers l'étude prospective « Sao Tomé et Príncipe 2030 - La vision que nous voulons » préparée et publiée en 2014.

A travers le projet *Appui au 7ème Programme de Pays 2012-2016*, le PNUD a, en vue d'aider au renforcement des mécanismes de coordination et de gestion de l'aide publique au développement (APD), financé l'étude sur le mécanisme de suivi de l'APD, avec l'élaboration notamment de la base de données SISA. Il a accompagné le processus de l'élaboration RNDH 2013, lancé en mai 2013 et finalisé en 2014. Ce rapport a traité de « la qualité de leadership en tant que facteur inhibiteur de l'instabilité politique et prometteur du développement humain : le rôle qui y joue la société civile et la jeunesse ».

Au total, les activités du Programme de pays 2012-2016 sont, à mi-parcours, réalisées de manière satisfaisante. Cette appréciation portée par toutes les structures nationales de mise en œuvre des projets du portefeuille Lutte contre les OMD du Programme sont corroborés par le tableau de l'annexe 1.

V. La revue de l'exécution financière du Programme

Le tableau de l'exécution financière fait ressortir, à mi-parcours, un taux global de réalisation appréciable de 77,1% soit plus de quatre cinquième du programme à trois cinquième de sa mise en œuvre. Ce résultat est surtout dû à la bonne exécution de la composante Réduction de la pauvreté et atteinte des OMD, dont le montant représente 82% du programme et dont le taux de réalisation avoisine 81%.



VI Evaluation des avantages et bénéfices produits par les projets et programmes, appropriation et durabilité

Un certain nombre d'éléments constituent des facteurs de durabilité des activités du CPD. Tout d'abord, son alignement sur les priorités nationales, notamment la SNRP, comme analysé aux chapitres précédents, est un facteur constitutif de la durabilité. En principe, les résultats et les stratégies du CPD devraient être durables dans la mesure où ils sont alignés sur les politiques et stratégies nationales, et dans la mesure où ces politiques et stratégies sont, elles-mêmes, durables. Le CPD participe par ailleurs à la durabilité de ces politiques nationales, à travers l'appui à leur formulation et le renforcement des capacités nationales qui sont au cœur des activités du programme. Par contre, la durabilité ne pourra être effective sans un véritable leadership gouvernemental.

Au niveau de la composante *Réduction de la pauvreté et atteinte des OMD*, le fonctionnement du CCM (Country Coordination Mechanism) qui fait face à plusieurs déficiences est aussi un facteur de fragilité de la durabilité des résultats acquis avec le CPD.

VII Contraintes, difficultés et opportunités dans l'exécution des plans annuels

Si les plans d'activités annuels sont dans l'ensemble assez bien exécutés, leur mise en œuvre rencontre un certain nombre de contraintes comme ils ont pu tirer parti de facteurs favorables.

7.1 Contraintes et difficultés dans la mise en œuvre des plans de travail

Les principales contraintes à la réalisation des plans de travail des projets et programmes qui concourent à la mise en œuvre de la composante Lutte contre la Pauvreté, tels qu'elles apparaissent à l'examen des rapports de suivi et à la suite des entretiens avec les responsables du PNUD et les structures nationales de mise en œuvre sont :

- Les procédures du PNUD jugées lourdes par les structures de mise en œuvre ;
- Les retards dans la signature des plans de travail (au mois de mars de l'année en cours) ;
- La taille du marché national avec une fragilité des fournisseurs, les retards dans la mise à disposition des ressources pouvant entraîner un surcôt ou la non disponibilité des biens à acquérir ;
- La faible appropriation nationale liée à la grande rotation des cadres de l'Administration ;
- La forte instabilité politique s'accompagnant d'une rotation de responsables au sein des structures nationales de mise en œuvre ;
- Le faible leadership gouvernemental lié à la forte instabilité politique ;
- Les faibles capacités nationales, notamment de gestion des projets ;
- Le nombre de projets exécutés directement, entraînant une surcharge de travail de gestion des chargés de programme du PNUD ;
- Le faible suivi/évaluation des projets du portefeuille ;
- L'inexistence de programmes conjoints auxquels participerait le domaine de Lutte contre la Pauvreté du CPD.

Cependant, à côté de ces contraintes ayant pu limiter le rythme de mise en œuvre des projets du secteur Lutte contre la Pauvreté du programme, des facteurs plus favorables ont pu contribuer à la mise en œuvre des projets du secteur.

7.2 Facteurs favorables à la mise en œuvre des plans de travail annuels

Parmi les facteurs favorables qui ont pu largement contrebalancer les contraintes relevées dans la mise en œuvre du portefeuille du Programme, on note, de l'avis notamment des structures nationales de mise en œuvre :

- La bonne coopération entre le PNUD et les structures nationales de mise en œuvre des projets ;
- La disponibilité des équipes du PNUD ;
- Les plans de travail qui s'inscrivent dans une planification par objectifs ;
- Les capacités du PNUD à répondre aux sollicitations des structures nationales de mise en œuvre des activités du CPD ;
- La mise en place d'une équipe multisectorielle, composée de sept membres, chargée, sous la Direction Générale de la Coopération Internationales, d'appuyer les structures nationales de mise en œuvre dans les procédures et pratiques du NIM.

7.3 Propositions de leçons à prendre en compte

Les propositions pour réduire les facteurs limitant et renforcer les facteurs favorisant la mise en œuvre des projets et programmes du CP consistent principalement à :

- Poursuivre le renforcement des capacités de gestion des structures nationales de mise en œuvre des projets pour la mise en œuvre effective de la modalité NIM
- Préparer les plans de travail pour les faire signer en tout début d'année
- Mettre en place un mécanisme de suivi du CPD
- Faire un plaidoyer pour diminuer les rotations dans les structures nationales de mise en œuvre des projets (dissocier les dimensions politiques et techniques)

VIII Evaluation de l'étendue et de l'efficacité du plaidoyer entrepris en direction des partenaires

Une stratégie formelle et explicite de mobilisation de ressources n'existe pas en tant que telle pour la mise en œuvre du CPD 2012-2016. Il convient toutefois de noter que dans le cadre du Programme 2007-2011, le PNUD a élaboré un document de Stratégie de mobilisation de ressources. Cet exercice a permis d'inventorier les partenaires au développement susceptibles d'appuyer Sao Tomé et Príncipe et décrire les modalités d'approche. L'absence de stratégie explicite n'a pas empêché une importante mobilisation de ressources auprès de multiples partenaires. Cette mobilisation de ressources s'explique notamment par les capacités de gestion du PNUD et le parti qu'il a su tirer des Fonds.

IX Evaluation des efforts réalisés en termes de mobilisation de ressources et de création de partenariats

Le tableau ci-après, montre la grande capacité de mobilisation de ressources additionnelles dans un rapport de 84% à 16%, à mi-parcours du Programme. Ce rapport est nettement plus élevé que celui du CPD 2007-2011 qui s'établissait à mi-parcours à 64% à 36%⁴.

Tableau n° 4 : Répartition de la mobilisation des ressources

Sources	2012	2013	3014	TOTAL	en %
Ressources régulières	738 052	995 328	1 047 349	2 780 729	15,9
Autres ressources	3 867 006	5 864 157	4 940 093	14 671 256	84,1
Total ressources	4 605 058	6 859 485	5 987 442	17 451 985	100,0

Source : calculés à partir des données du PNUD

Tableau N° 5 : Mobilisation des ressources à mi-parcours

Sources	Ressources		En %
	Prévu	Mobilisé	
Ressources générales PNUD	2 060 000	2 780 729	135,0
Autres ressources	20 500 000	14 671 256	71,6
Ensemble	22 560 000	17 451 985	77,4

Source : calculés à partir des données du PNUD

La bonne mobilisation des autres ressources est attribuable à la sous composante Lutte contre la Pauvreté et atteinte des OMD, avec le financement du Fonds Mondial.

Tableau N° 5 ; Répartition des ressources mobilisée en USD

Sources	2012	2013	3014	Total	en %
Royaume Uni	49 439	38 739	6 478	94 656	0,65
BAD	34 696,9	53 869	59 417	147 983	1,01
GVT	5 698	486 741	0	492 439	3,36
FONDS MONDIAL	1 819 111	4 952 522	3 618 444	10 390 077	70,82
UE	335 670	146 064	119 938	601 671	4,10
JAPON	1 515 995	10 000	0	1 525 995	10,40
GEF	0	159 000	1 135 816	1 294 816	8,83
Autres	106 397	17 222	0	123 619	0,84
Total	3 867 006	5 864 157	4 940 093	14 671 256	100,00

Sources : Calculés à partir des données du PNUD

X Appréciation des modes opératoires

10.1 Stratégies et Objectifs du CPD

Selon les Directives UNDAF, cinq principes interdépendants et étroitement liés doivent être appliqués par les Equipes de pays : (i) une approche basée sur les Droits Humains (ADH) ; (ii) le renforcement des capacités ; (iii) la prise en compte de la dimension genre ; (iv) la durabilité environnementale et la gestion axée sur les résultats (GAR).

Le CPD a intégré l'approche basée sur les Droits Humains.

⁴Rapport final d'évaluation finale du plan d'action (CPAP) du programme de pays (CPD) du PNUD 2007-2011, janvier 2012

Le renforcement des capacités est la principale stratégie du Programme. Il est transversal et est recherché dans chaque produit attendu du Programme.

L'analyse du cadre des résultats montre que les énoncés des résultats sont dans l'ensemble précis. Ces résultats sont pertinents et réalisables. Les indicateurs sont précisés et les valeurs de base et les valeurs cibles des indicateurs indiqués mais ils ne rendent pas compte des disparités de genre, des disparités géographiques, des disparités de niveau socioéconomique (quintiles de richesse). La chaîne des résultats est logique et répond à la GAR.

Bien que signalée de manière explicite dans les stratégies de mise en œuvre du programme, la prise en compte de la dimension genre dans les produits, les activités et les indicateurs de résultats, est faible.

10.2 La mise en œuvre du CPD

Le PNUD privilégie la modalité d'exécution nationale pour la mise en œuvre du CPD. Pour l'implantation des projets, une lettre d'entente est signée entre le PNUD et le Gouvernement, désignant la structure nationale de mise en œuvre (administration centrale, organisation étatique autonome, administration décentralisée ou organisme de la société civile). Cette approche a le triple avantage de (i) faciliter le renforcement des capacités nationales ; (ii) apporter un appui logistique au fonctionnement de la structure et (iii) faciliter l'appropriation nationale du fait qu'on ne crée pas un nouveau service, mais qu'on renforce simplement une structure.

Cependant, dans la pratique, en raison des faibles capacités de gestion, de nombreux projets sont gérés sous la modalité d'exécution directe.

Pour chaque projet, un plan de travail est élaboré de commun accord avec la structure nationale de mise en œuvre. Ce plan de travail, à l'instar du CPD, rappelle les priorités et objectifs nationaux, l'effet auquel le projet contribue, les produits auxquels il est rattaché et les indicateurs de résultats de ces produits avant de décliner les activités annuelles du projet.

10.3 Le suivi de la mise en œuvre du CPD

En l'absence d'un mécanisme de suivi de l'UNDAF auquel il devrait être articulé, le suivi du CPD constitue la principale faiblesse du Programme. Un mécanisme de suivi propre au CPD n'a pu être mis en place. Toutefois le rapport d'évaluation des résultats 2013 a été préparé et les fiches de projets postés sur le site du PNUD font le point des résultats atteints. Le rapport d'évaluation pourrait toutefois être amélioré dans son format, en complétant le point sur les activités des projets, par l'analyse des progrès des indicateurs des produits auxquels ils concourent.

XI Leçons apprises concernant les bonnes et mauvaises pratiques dans la réalisation des produits et des activités

L'évaluation à mi-parcours du CPD révèle un certain nombre de bonnes pratiques à consolider et à partager ainsi qu'un certain nombre de mauvaises pratiques à réduire.

11.1 Les bonnes pratiques

Parmi les bonnes pratiques, l'on retient particulièrement :

- la mise en ligne des fiches de projet sur le site Web du PNUD et la mise à jour de leur situation ;
- les plans de travail annuel préparés et signés avec la partie nationale ;
- l'évaluation annuelle 2013 du CPD ;
- la mise en place d'une équipe multisectorielle, composée de sept membres, chargée, sous la Direction Générale de la Coopération Internationale, d'appuyer les structures nationales de mise en œuvre dans les procédures et pratiques du NIM.

11.2 Les mauvaises pratiques

Si le retard dans la signature des plans de travail a été souligné dans les entretiens comme une contrainte, de même que la lenteur dans la mise à disposition des ressources, la principale mauvaise pratique que l'on peut relever dans la mise en œuvre du Programme réside dans le nombre de projets exécutés directement par le PNUD alors que le CPD privilégie l'exécution nationale.

XII Propositions de pistes de programmation pour le prochain cycle du CPD

Les résultats des consultations nationales en vue de la définition de l'agenda de développement post 2015 confirment la continuité de la pertinence des domaines de coopération retenus dans l'UNDAF, dans le PA-UNDAF et dans le CPD 2012-2016. Les trois domaines des aspirations nationales des saotoméens sont, comme le montre le tableau N° 2 couverts par les trois composantes du CPD, tandis que les thèmes transversaux d'un environnement durable et d'une égalité et d'une équité de genre font partie des cinq principes directeurs du CPD.

Le plan stratégique du PNUD 2014-2017 se recentre sur trois secteurs d'activités qui sont « *l'instauration et/ou le renforcement de systèmes de gouvernance démocratique inclusifs et efficaces* », « *l'adoption de modes de développement durable* » et « *le renforcement de la résilience* ». Ceux-ci recourent, comme l'illustre le tableau N° 2, les composantes du CPD dont celles de la Lutte contre la Pauvreté.

Aussi, cette composante du CPD ainsi que les produits visés et les activités mises en œuvre restent pertinentes. Toutefois, pour mieux prendre en compte les résultats acquis avec la mise en œuvre de l'actuel CPD, le prochain CPD devrait fournir l'occasion de :

- (i) Promouvoir un ou des programmes conjoints autour des activités qui polarisent un nombre important d'agences des Nations Unies ;
- (ii) Renforcer la dimension genre dans les projets et activités du CPD ;
- (iii) Prendre plus en compte le secteur d'activité du plan stratégique du PNUD pour 2014-2017 sur « *le renforcement de la résilience* » ou sur *l'adoption de modes de développement durable* ».

XIII Recommandations pour la Composante Lutte contre la Pauvreté/Atteinte des OMD

Les principales recommandations à formuler visent à redresser certaines insuffisances observées à mi-parcours de la mise en œuvre du CPD 2012-2016 et à conforter les acquis. Elles sont présentées dans le tableau ci-après.

Tableau N° 6 : Recommandations

	Problèmes		Recommandions	Responsabilité
1.	L'inexistence d'un véritable mécanisme de suivi du CPD	1.1	Elaborer régulièrement les rapports de suivi annuels du CPD	PNUD
		1.2	Appuyer la préparation régulière des rapports de suivi et d'évaluation de la SNRP	PNUD
		1.3	Appuyer le mécanisme de suivi de la SNRP	PNUD
		1.4	Appuyer le système national de statistique. Bien qu'un système national de statistique est capable de produire de manière régulière des données statistiques fiables soit un des trois produits de la composante aucune activité n'a encore été réalisée à mi-parcours	PNUD
		1.5	Préparer et produire régulièrement les rapports de suivi de la SNRP	Gouvernement
2.	Nombre élevé de projets exécutés par le PNUD dû à la faible capacité de gestion des projets des structures nationales de mise en œuvre	2.1	Poursuivre le renforcement des capacités de gestion des structures nationales de mise en œuvre des projets pour rendre effective la modalité NIM	PNUD Structures nationales de mise en œuvre
		2.2	Diminuer les rotations dans les structures nationales de mise en œuvre des projets (dissocier les dimensions politiques et techniques).	Gouvernement
3.	Faible prise en compte du genre	3.1	Mieux prendre en compte la dimension genre notamment dans les indicateurs de résultats des projets et des produits	PNUD
4.	La prise en compte du Plan stratégique 2014-2017 dans le CPD	7.1	Prendre plus en compte le secteur d'activité du Plan stratégique du PNUD pour 2014-2017 sur « <i>le renforcement de la résilience</i> » et sur <i>l'adoption de modes de développement durable</i> ».	PNUD Gouvernement

XIV CONCLUSION : *Composante Lutte contre la Pauvreté/Atteinte des OMD*

Le bilan de la période examinée du portefeuille de la Lutte contre la Pauvreté CPD 2012-2016 est dans l'ensemble très positif pour ce qui est de sa cohérence avec l'UNDAF 2012-2016 et son Plan d'action, la SNRP et son PAP 2013-2016 et le Plan stratégique du PNUD 2014-2017.

Les activités réalisées dans le cadre du CPD contribuent à l'effet 2 de l'UNDAF et mettent en œuvre les produits du PA UNDAF.

Au niveau de la *composante Réduction de la pauvreté et atteinte des OMD*, un nombre important de documents de politique a été élaboré, parmi lesquels la SNRP2 II et son PAP 2013-2016, le rapport sur la consultation nationale pour identifier les aspirations nationales à prendre en considération dans l'Agenda de développement post 2015 de Sao Tomé et Príncipe, l'étude prospective « Sao Tomé et Príncipe 2030 », le Troisième rapport national des OMD, le RNDH 2014. A ces documents de politique, il convient d'ajouter le premier forum des économistes de São Tomé et Príncipe, tenu en mai 2014.

Annexe 1 : Tableau d'exécution physique du programme dans sa composante Lutte contre la Pauvreté/OMD

DOMAINE D'INTERVENTION DU PLAN STRATEGIQUE : Réduction de la pauvreté					
<p>PRIORITES DE DEVELOPPEMENT NATIONAL: Création d'opportunités d'augmentation et de diversification des revenus pour les pauvres.</p> <p>EFFET DE L'UNDAF: D'ici 2016, les populations, notamment les jeunes et les femmes, ont davantage accès aux ressources productives en vue de la réduction de leur vulnérabilité ; D'ici 2016, les populations les plus vulnérables utilisent davantage les services sociaux de base décentralisés et participent à leur gestion.</p>	<p>Projet : 00081405– Appui au mécanisme de planification à moyen et long termes</p>	<p>Nombre de rapports de suivi périodique de mise en œuvre des politiques et stratégies nationale et sectorielles. Niveau de référence : 0 (2010) Cible : 7 (2016) Nombre de revues statistiques publiées Niveau de référence : 0 (2010) Cible : 6 (2016)</p>	<p>Produit 2.4 : Le Gouvernement et les collectivités locales disposent et mettent en œuvre des politiques et stratégies de développement.</p> <p>Le système national de statistique est capable de produire de manière régulière des données statistiques fiables.</p>	<p>2ème génération SNRP disséminée ; PAP 2013-2016 finalisé et diffusé</p> <ul style="list-style-type: none"> • Organisation de la Conférence des Donateurs le 11 Juillet 2013. • Document sur les aspirations des saotoméens finalisé 	
	<p>Projet : 00081398 – Appui au 7ème Programme de Pays 2012-2016</p>			<ul style="list-style-type: none"> • Etude sur le mécanisme de suivi APD • Profil de la pauvreté achevé et disséminé • Résumés RNDH 1998-2008 diffusés dans les Districts • RNDH 2013 finalisé • 3^{ème} RNOMD réalisé (juillet 2014) • Mise à jour de Devstp (avec UNFPA et UNICEF) 	<p>Mettre à profit les résultats du MICS en cours d'exploitation pour réviser ce ROMD</p>

Annexe 2 : Tableau d'exécution financière du programme dans sa composante Lutte contre la Pauvreté/OMD

N°	Code	Source	Titre	Total	Total		2012			2013			2014 (au 4/12/2014)		
Composante Réduction de la pauvreté et atteinte des OMD															
1	65646	Cost Sharing	Formulation prodoc Catégorie 1 - Cadre intégré	28 355	25 519	90,0	28355	25519	90,0						
2	81405	PNUD	Appui au mécanisme de planification à moyen et long termes	184574	125909,03	68,2	61700	36709,4	59,5	67300	37817	56,2	55 574	51 382,62	92,5
3	81398	PNUD	Appui au 7ème Programme de Pays 2012-2016	713 000	614080,77	86,1	273000	206941	75,8	273000	242267	88,7	167 000	164 872,77	98,7
4	45545	RBA	Appui aux OMD 2009-2010 (Agenda post 2015)	72 491	70 000	96,6				50000	47509	95,0	22 491	22 491	100,0
5	62631	RBA	Programme Sénior Economiste RBA	491 264	345 667	70,4				284018	182787	64,4	207 246	162 880,00	78,6
6	90704	RBA	Leraning Edge Thinking on Innovation : Country and Régional Initiative	50 000	33 800	67,6							50 000	33 800,00	67,6
7	43953	GLOBAL F	Renforcement de la lutte contre le paludisme	265037,73	26318,95	9,9	247212	11008	4,5	6625	5145	77,7	11 201	10 166,00	90,8
8	53364	GLOBAL F	Renforcement de la lutte contre le VIH/SIDA	125176	30399,5	24,3	125176	30399,5	24,3				-	-	0,0
9	63251	GLOBAL F	Consolidation lutte contre le paludisme	298301	268471	90,0	298301	268471	90,0	0	0		-	-	0,0
10	72957	GLOBAL F	Renforcement de la riposte à l'épidémie de tuberculose	902122	703029,91	77,9	106848	104511	97,8	439695	289083	65,7	355 579	309 435,78	87,0
11	80294	GLOBAL F	Consolider les efforts vers l'élimination de l'épidémie du Paludisme	7365725	6476662,01	87,9	876957	789261	90,0	3689106	3243506	87,9	2 799 662	2 443 895,01	87,3
12	81638	GLOBAL F	Renforcer la réponse à l'épidémie du VIH/SIDA envers les groupes vulnérables et la population la plus à risque de Sao Tomé et Príncipe	1311046,6	807832,39	61,6	164617	119684	72,7	698398	377398	54,0	448 032	310 750,58	69,4
Total Composante Réduction de la pauvreté et atteinte des OMD				11 807 092	9 527 690	80,7	2182166	1592504	73,0	5508142	4425512	80,3	4 116 784	3 509 673,76	85,3

Annexe 3 : Guides d'entretien

I. GUIDES D'ENTRETIEN AVEC LES CHARGES DE PROGRAMME DU PNUD ET DU PROJECT MANAGER-PSU DU FONDS GLOBAL POUR LA LUTTE CONTRE LA TUBERCULOSE, LE PALUDISME ET LE VIH/SIDA

- 1) Quels sont les projets qui relèvent de votre responsabilité ?
- 2) Quel bilan faites-vous des activités planifiées en 2012, 2013 et 2014 (au 30 septembre)
- 3) Quels sont les acquis et progrès réalisés par le PNUD dans le cadre de la mise en œuvre du CPD, principalement dans le volet dont vous êtes responsable ?
- 4) Quelles sont les activités non planifiées mais réalisées ?
- 5) En quoi les activités réalisées (planifiées et non planifiées) ont-elles contribué à l'atteinte des objectifs du CPD et du PA UNDAF ?
- 6) Quelles sont les autres institutions (nationales et internationales) avec lesquelles vous avez collaboré dans la mise en œuvre du CPD ?
- 7) Comment appréciez-vous ces collaborations, notamment la collaboration avec la partie nationale ?
- 8) Quelles sont les forces et faiblesses de la mise en œuvre du CPD ?
- 9) Quelles sont les facteurs favorables ou défavorables à l'exercice de vos activités (Institutionnelles, financières, opérationnelles, etc..) ?
- 10) Quels sont les indices de pertinence ? b. d'efficacité ? c. d'efficience ? d. de durabilité ?
- 11) Quelles sont les modalités de suivi et évaluation des projets qui relèvent de votre responsabilité ? (organisation, outils, fonctionnement)
- 12) Quelles sont les transformations, les changements que vous observez comme résultats de vos activités, à mi-parcours du CPD ?
- 13) Quelles recommandations faites pour améliorer la mise en œuvre du CPD 2012-2016 et la préparation du prochain CPD ?

II GUIDE D'ENTRETIEN AVEC LES STRUCTURES NATIONALES DE MISE EN ŒUVRE

- 1) Comment appréciez-vous les actions du PNUD en matière d'appui au DSRP et à l'atteinte des OMD ?
- 2) Quelles actions avez-vous entreprises avec le PNUD dans le cadre du programme de coopération STP-PNUD ?
- 3) Quel bilan faites-vous du programme de coopération STP-PNUD ? Notamment des projets qui relèvent de votre structure ?
- 4) Quelles sont les forces et faiblesses de votre collaboration avec le PNUD ?
- 5) Quelles recommandations feriez-vous, aussi bien du côté de la partie nationale que de celui du PNUD pour améliorer l'efficacité du programme ?
- 6) Quels sont pour les prochaines années, les cinq principaux défis à relever dans votre domaine d'activités

Annexe 4 : Liste des personnes rencontrées

	Institution	Contact
M. Adalberto Pereira do Nascimento	Zatona-ADIL	Adalfelos@hotmail.com
M. Anselmo Xavier Fernandes	Institut National de la Météorologie	
M. António Argentino Salvaterra dos Santos Dias	CEN	
M. António Viegas	PNUD – Assistente do Representante Residente (Programa)	
M. Aristómenes Amadeu do Nascimento	Institut National de la Météorologie	
M. Arlindo Carvalho	CNE	Arlindovac@hotmail.com
M. Cílcio Santos	Direction de La Décentralization	cilciosantos@hotmail.com
M. Cosme Manuel do Nascimento Dias	Institut National de la Météorologie/PNUD	
M. Dionísio da Graça Amado	Zatona-ADIL	Zadil@cstome.net
M. Emílio Fernandez LIMA	Gabinete de Registo e informação pública (GRIP)	
M. Hélder dos Santos Matos	Serviços de Apoio Parlamentar, Assemblé Nationale	
M. José Luís Martinho de Jesús	Centre Informatique, Assemblé Nationale	
M. José Salema	Coordenador Residente do Sistema das Nações Unidas/ Representante Residente do PNUD	
Laurent- Mascar Ngoma	Chargé de programme / PNUD Manager de l'Unité Environnement et Développement durable	Laurent.ngoma@undp.org
M. Victor Manuel Neto Correia CEN	Presidente CEN	vnetocorreia@gmail.com
M. Vilfrido Gil	PNUD	
Mme Daisy....		
Mme Milu Aguiar	PNUD	milu.aguiar@undp.org
Mme Sabina Ramos	PNUD	sabina.ramos@undp.org
Mme Mamisoa Rangers	PNUD	
Mr Filipe Moniz Partenaire	Direction de la Planification Ministère	dgplaneamento@cstome.net
Mr Idrissa Sanoussi	PNUD	idrissa.sanoussi@undp.org
Osiris Fernandes de Jesus Costa	Consultant/PNUD	

**Annexe 5 : Liste de présence - Présentation du rapport de l'évaluation mi-parcours du
CPD 2012-2016**

17 Décembre 2014, Salle de conférence Sérgio Vieira de Mello, SNU

Agence / Nom	Fonction
PNUD	
Jose Salema	UN Resident Coordinator
Gaelle Raymond	UN Coordination Officer
Gilberto Fernandes	RR Sec/Program Assistant
Programme Unit	
António Viegas	Assistant Resident Representative/ Program
Idrissa Sanoussi	Senior Economist
Ilioneza Correia	Program Assistant
Sabina Ramos	Program Analyst
Milu Aguiar	Program Analyst
Global Fond Unit	
Vilfrido Gil	Tecnical Coordinator
Rhecia Soares Dua	Administrative Assistant
Idalecio Aguiar	Finance Analyst
Agostinho Sousa	M&E Associate (Palu)
Teodora Sousa	M&E Associate (TB/HIV)
Wadson da Cruz	Procurement Associate
Nozelino Santos	Procurement Clerk
Environment Unit	
Cosme Dias	Platform Coordinator
Liudmir Neto	Finance Administrative Assistant
Edlena Barros	Communication Assistant
Operations Unit	
Antonia Daio	Assistant Resident Representative/ Operations
Rosa Marques	HR Associate
Genaldo Monteiro	ICT helpdesk
Marina Trigueiros	LAN Manager
Placida Mota	Finance Associate
Manuel Filipe Moniz	Direction de la Planification